

Séance extraordinaire du conseil municipal du 27 juillet 2017

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE LAVALTRIE

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lavaltrie, tenue le jeudi 27 juillet 2017 à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances du conseil au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, et à laquelle séance sont présents les membres du conseil suivants : monsieur le maire, Jean Claude Gravel, mesdames les conseillères, Michele Dawe, Isabelle Charette et Lynda Pelletier et messieurs les conseillers, Christian Goulet, Roland Clermont, Denis Moreau et Gaétan Bérard.

Est absent : monsieur le conseiller, Pascal Tremblay.

Sont également présents : monsieur Marc-Olivier Breault, directeur général ainsi que madame Madeleine Barbeau, greffière.

Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire, Jean Claude Gravel constate le quorum et déclare ouverte la présente séance extraordinaire.

2017-07A-01

Octroi de contrat - Réaménagement du parc Gérard-Lavallée

ATTENDU que la Ville de Lavaltrie a procédé à une demande de soumissions publiques, pour le projet de *réaménagement du parc Gérard-Lavallée* ;

ATTENDU qu'une seule soumission conforme a été reçue ;

ATTENDU que l'article 573.3.3 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'une municipalité peut s'entendre avec le soumissionnaire pour conclure le contrat à un prix moindre que celui proposé dans la soumission, lorsque ce prix accuse un écart important avec celui prévu dans l'estimation établie ;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a consenti une aide financière de 413 435 \$ dans ce projet ;

ATTENDU que le conseil municipal a décrété, par le biais du règlement d'emprunt numéro 223-2017, une appropriation du fonds de parc de 250 000 \$ pour la réalisation dudit projet ;

ATTENDU qu'après discussion et négociation, le soumissionnaire, *Les Terrassements Multi-Paysages inc.* et la Ville de Lavaltrie en sont venus à une entente ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame Isabelle Charette
Appuyé par madame Michele Dawe

Que le conseil municipal octroie au plus bas soumissionnaire conforme, *Les Terrassements Multi-Paysages inc.*, le contrat pour le *Réaménagement du parc Gérard-Lavallée*, au prix total révisé de

898 835,26 \$ excluant les taxes, et ce, tel que détaillé au nouveau bordereau de soumission daté du 21 juillet 2017 ;

Qu'une partie des coûts de ces travaux est assumée par le règlement numéro 223-2017 décrétant la réalisation dudit projet.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-07A-02

Acceptation d'offre de services professionnels - poste de pompage Charland

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels présentée par *Les Services EXP inc.*, en date du 11 juillet 2017, pour un support technique concernant la problématique du fonctionnement du poste de pompage Charland ;

Que les honoraires professionnels reliés à ce mandat sont estimés à 3 000 \$, avant taxes ;

Que la dépense est imputable au poste budgétaire 02 415 00 411 *Honoraires professionnels pour le réseau d'égout.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-07A-03

Acceptation d'offre de services - implantation des modifications - poste de pompage Charland

Il est proposé par madame Michele Dawe
Appuyé par monsieur Denis Moreau

Que le conseil municipal accepte l'offre de services présentée par *Automation RL*, en date du 15 juillet 2017, pour l'implantation des modifications à la programmation de l'automate ainsi qu'aux variateurs de fréquences du poste de pompage Charland ;

Que les honoraires reliés à ce mandat sont estimés à 1 100 \$, avant taxes ;

Que la dépense est imputable au poste budgétaire 02 415 01 521 *Entretien réparation pompage pour le réseau d'égout.*

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2017-07A-04

Nomination - Contremaître au Service des infrastructures, du génie et de l'environnement

ATTENDU le congé de madame de monsieur Benoit Pelletier, contremaître au Service des infrastructures, du génie et de l'environnement ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par monsieur Christian Goulet
Appuyé par monsieur Gaétan Bérard

Que le conseil municipal ratifie la nomination de madame Danielle Dupéré, au poste de contremaître par intérim pour le Service des infrastructures, du génie et de l'environnement ;

Que cette nomination est effective en date du 26 juillet 2017 ;

Que monsieur le maire, Jean Claude Gravel et monsieur le conseiller, Christian Goulet, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Lavaltrie, le contrat de travail de madame Dupéré.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Période de questions

Lors de la période de question, aucune personne n'étant présente, il n'y a eu aucune intervention.

2017-07A-05

Levée de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Gaétan Bérard
Appuyé par madame Michele Dawe

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h03.

Suite à la tenue du vote sur cette proposition, cette dernière est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Jean Claude Gravel, maire

Madeleine Barbeau, greffière

Approbation, par le maire, des règlements et résolutions (art. 53 L.C.V.)

Je soussigné, Jean Claude Gravel, maire de la Ville de Lavaltrie approuve les règlements et résolutions du présent procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, j'ai signé ce 28^e jour du mois de juillet 2017.

Jean Claude Gravel, maire